



VGP-LEV

PROGRAMME FORMATION



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de contrôler le bon fonctionnement global d'une installation ou d'un appareil. Connaître les textes réglementaires, les recommandations et les normes applicables aux équipements. Être capable de remplir le registre de sécurité. Être capable de remplir un rapport de vérification

FORMATION THEORIQUE

- Examen de l'état de conservation des équipements de levage conformément aux instructions de révision incluses dans la notice d'instructions prévue par le code du travail
- Examen de l'état de conservation des appareils de levage (art 24)
- Le rôle du vérificateur, le rapport de vérification.

TEST

Un examen pratique de vérification des équipements est réalisé en continue pendant la formation. Il aura pour but d'attester les compétences du salarié à effectuer ses contrôles

DUREE

7 heures

PUBLIC

Toute personne amenée à effectuer les contrôles règlementaires des appareils de levage

PRE-REQUIS

Avoir une bonne **connaissance de la prévention des risques** dus à l'installati^on et du matériel.

FORMATION PRATIQUE

Contrôle de matériel :

- Elingue textile.
- Elingue chaîne.
- Elingue câble.
- Manille, anneaux de levage.
- Palan, Poulif.
- Accessoires de levage.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Support de cours formateur, livret stagiaire, vidéo projecteur, matériel pratique

